

À Soissons, 12 infirmières de 9 pays ont suivi un cours de soins infirmiers en santé publique

Autor(en): **Grandchamp, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **68 (1959)**

Heft 8

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A SOISSONS, 12 INFIRMIÈRES DE 9 PAYS ONT SUIVI UN COURS DE SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ PUBLIQUE

D. Grandchamp

M^{lle} Denise Grandchamp, directrice du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise a passé deux mois à Soissons comme infirmière consultante de l'Organisation Mondiale de la Santé pour un cours de soins infirmiers en santé publique. A notre demande, elle a bien voulu nous donner le récit de cette expérience.

Le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation Mondiale de la Santé a organisé ce printemps, avec le concours de l'Ecole Nationale de la Santé Publique (Paris) et le Centre de Santé Publique de la région de Soissons, un cours de huit semaines pour des infirmières européennes.

Au nombre de douze, ces infirmières étaient déléguées par leur gouvernement et bénéficiaient d'une bourse de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le cours avait pour but de donner à ces infirmières, qui presque toutes travaillaient dans leur pays dans le domaine médico-social, une formation intensive en soins infirmiers de santé publique. Accessoirement on attendait beaucoup de contacts et des échanges d'expérience et de solutions adoptées dans neuf pays d'Europe bien différents: l'Autriche, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Pologne, la Grèce, l'Espagne, le Portugal et... le Maroc, qui se rattache encore à la région européenne de l'OMS.

Une diversité qui se révèle féconde

Certaines de nos collègues, particulièrement celles des pays de l'est de l'Europe, avaient une vaste expérience professionnelle et plusieurs occupaient des postes importants au Ministère de la Santé de leur pays. D'autres enseignaient dans des écoles d'infirmières;

d'autres encore, surtout celles du sud de l'Europe, étaient engagées dans le travail pratique: lutte contre le trachome (Portugal), protection maternelle et infantile en région rurale (Grèce).

Il y avait aussi, en plus des variations d'expérience et d'activité, des différences culturelles, politiques, religieuses et de grandes différences d'âge et de tempérament: la plus jeune des trois infirmières marocaines avait 18 ans! elle était monitrice et responsable de l'internat dans une école d'infirmières.

C'est cette grande diversité, qui me paraissait au début un peu redoutable, qui a fait au contraire la richesse de nos discussions et de nos échanges. Et je vous assure que jamais je n'ai été aussi consciente de ma qualité de Suisse et de neutre!

*

Nous avons donc passé huit semaines à Soissons, petite ville de province à 100 km au nord-est de Paris, dans le département de l'Aisne.

Pourquoi ce choix, pourquoi Soissons? Ne savez-vous pas, comme on nous l'a dit, que Soissons est la ville de 20 000 habitants la mieux connue d'Europe? Non pas tant en raison du vase de Soissons, brumeux souvenir d'école, ni à cause des terribles destructions qui ont ravagé toute la région durant la première guerre mondiale et dont on voit encore les traces. C'est qu'à Soissons ont été créés de bonne heure des services médico-sociaux d'avant-garde, qui ont été suivis en 1951 de la création d'un Centre de Santé Publique d'un type particulier et qui a déjà à son actif plusieurs réalisations très intéressantes.

Dès lors Soissons est bien connu comme centre de formation et d'étude.

*

Organisation du cours

Le cours était organisé de la façon suivante:

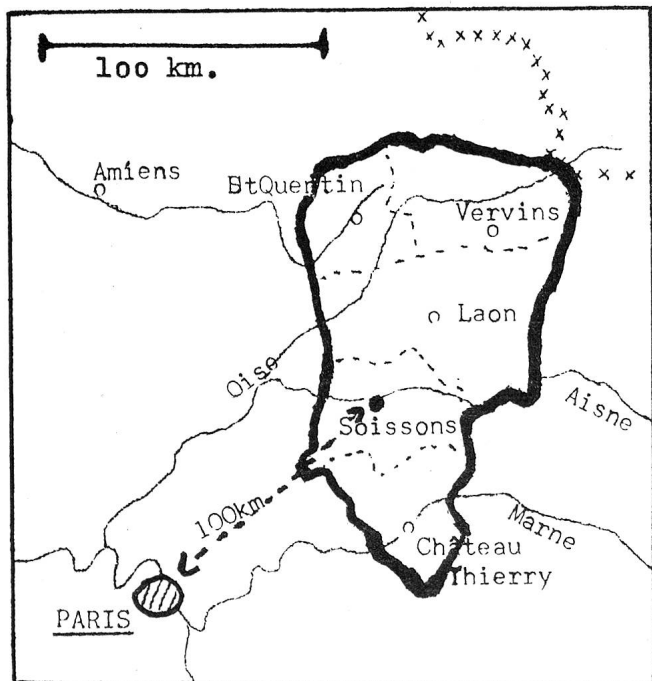
- Une semaine d'orientation
- Cinq semaines de stages pratiques dans les services-médico-sociaux polyvalents (familiaux) de l'Aisne
- Une semaine consacrée à l'éducation sanitaire
- Des stages de courte durée répondant aux intérêts particuliers des boursières
- Une évaluation générale du cours.

La nouveauté de ce cours résidait dans l'importance donnée aux stages pratiques, ainsi que dans l'emploi constant de méthodes pédagogiques actives.

La part faite aux exposés classiques, d'ailleurs très intéressants, que nous avons entendus, est allée s'ameuisant au profit du travail de groupe, de la discussion, de la comparaison, de l'échange d'idées, d'opinions et d'informations. C'est ainsi que nous avons bien pu nous documenter sur ce qui existe et ce qui se fait dans les divers pays.

*

Il est très difficile de partager la richesse d'impressions et d'expériences de ces deux mois bien remplis. Je vais me borner à relever quelques-uns des aspects qui m'ont le plus intéressée.



Le « secteur » du cours.

Visites rurales

Au cours de la première semaine, qui devait nous familiariser avec la région, une série de visites nous ont mis dans l'ambiance rurale: Par exemple nous avons, en complément d'un exposé sur les problèmes d'hygiène rurale, visité une laiterie modèle de 60 bêtes avec stabulation libre (très en faveur dans l'Aisne), traite électrique et où le lait, nullement manipulé avant la mise en bouteilles, est livré cru à la consommation (délicieux d'ailleurs!).

Dans une commune de 450 habitants le maire, petit agriculteur, et le garde champêtre avec bâton et képi, tous deux pittoresques et savoureux, nous ont expliqué en grand détail leur système d'adduction d'eau. Ce pro-

Visites professionnelles

Par la suite, en relation avec les sujets abordés dans le cours, nous avons fait de nombreuses visites professionnelles: *maison pour mères célibataires, pouponnière pour enfants débiles, filature de coton à St-Quentin et Centre de médecine du travail, Centre de guidance infantile et Centre des prématurés de Soissons* (deux réalisations du Centre de Santé Publique), *Centre de phtisiologie, maison de retraite pour vieillards*, etc.

Nous avons ainsi beaucoup parcouru (en autocar) le département, faisant aussi souvent que possible un petit détour pour profiter aussi des richesses touristiques et culturelles de la région, patrie de la Fontaine, de Claudel, du pastelliste Quentin de la Tour.



Assises, les déléguées polonaise, grecque, espagnole et portugaise; debout: le Dr Salmon, les infirmières yougoslave, bulgare, la représentante suisse et celle de l'OMS, deux infirmières françaises, une tchèque et une française; derrière: l'autrichienne, deux marocaines, une grecque et une marocaine.

blème est assez important et j'ai vu de nombreux logements sans eau courante.

Ailleurs c'est une des grandes exploitations agricoles typiques du Soissonnais dont le jeune propriétaire, moderne «gentleman-farmer», nous a fait les honneurs: là il faut véritablement parler d'industrie agricole. Pour 450 hectares de terres cultivées (nos fermes romandes en ont en moyenne 20) dix-sept ouvriers agricoles seulement et deux chevaux qui paraissent être là plutôt à titre de souvenir; par contre plusieurs grands hangars remplis de machines de toutes provenances, rutilantes et perfectionnées, depuis la machine à récolter les betteraves jusqu'à celle qui, ayant arraché les petits pois, les livre prêts à être mis en boîte.

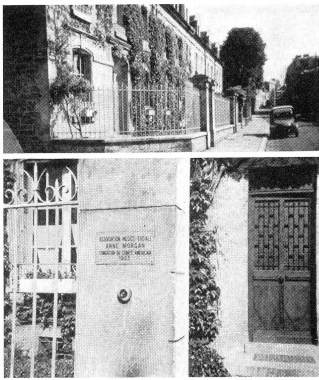
Cette mécanisation de l'agriculture a beaucoup frappé plusieurs d'entre nous. L'Aisne est un département essentiellement rural où l'on cultive en grand la betterave sucrière et le blé. Les routes passent sur d'immenses plateaux, très beaux, avec des terres cultivées à perte de vue. De loin en loin on aperçoit un homme sur son tracteur.

Les stages médico-sociaux

Dès la deuxième semaine du cours, les boursières se sont dispersées dans le département et chacune d'elles a fait deux stages successifs auprès d'une assistante sociale française, dont elle a partagé le travail et la vie. C'est ce qui a permis au cours d'être si proche de la réalité humaine et des problèmes des gens eux-mêmes.

En France, comme on le sait, les assistantes sociales à formation médico-sociale combinent le travail de nos infirmières visiteuses et de nos assistantes sociales. Celles auxquelles nous avons eu affaire se rattachaient à quatre services du département de l'Aisne. Chacune d'elles a la charge d'un secteur déterminé dont la population varie, selon les services et les conditions, de 3000 à 12 000 habitants pour une assistante sociale (8 à 24 communes).

Elles y exercent une activité très vaste qui s'adresse à toute la population et qui combine l'action préventive auprès des femmes enceintes, des nourrissons, des jeunes enfants, à l'action sociale auprès des familles et des personnes en difficulté. Dans deux des services avec



Le Centre médico-social « Anne Morgan », à Soissons.

lesquels nous avons travaillé, les assistantes sociales donnaient en outre des soins et assurèrent le travail d'hygiène scolaire dans les écoles de leur secteur. Dans un des services il s'y ajoutait encore le service social d'une petite sucrerie.

C'est dire la multiplicité des tâches de ces assistantes sociales rurales que j'ai trouvées pour la plupart très isolées dans leur secteur. Elles peuvent être à 80 km du siège de leur service et à 25 km de la plus proche de leurs collègues. Il faut un bon équilibre et une forte personnalité pour tenir dans certains de ces postes, et il n'est pas étonnant que le recrutement soit très difficile.

Aussi la compagnie d'une stagiaire étrangère, si elle représentait une charge de plus (au début, la langue présentait pour certaines de réelles difficultés) a-t-elle souvent amené un élément de détente, un stimulant et un intérêt. J'ai admiré la bonne volonté et l'intelligence avec lesquelles toutes les assistantes sociales se sont occupées de leur stagiaire. Dans plusieurs cas des amitiés durables sont nées entre monitrice de stage et boursière.

Pour nos collègues étrangères, les stages ont été le « clou » du cours et les ont passionnées. Elles ont été généralement frappées par le respect de la délicatesse des assistantes sociales vis-à-vis des familles.

Les deux stages auprès de services de conceptions légèrement différentes leur ont donné un point de comparaison et se sont utilement complétés.

Étant donné ma responsabilité dans le cours, je n'ai pas eu l'occasion de faire moi-même de stage, mais je les ai tous visités. Les contacts et les échanges avec les assistantes sociales de secteur et les assistantes sociales chefs ont été des plus intéressants en relation avec mon travail au Centre d'hygiène sociale, et toujours très sympathiques.

La partie théorique

Durant les stages polyvalents, nous nous regroupions à Soissons le vendredi et le samedi pour des conférences,

des discussions et des visites. Cette disposition permettait à la fois une coupure dans l'isolement des stages et une mise au point des connaissances acquises.

Nous avons ainsi abordé un certain nombre de domaines de la santé publique pour lesquels nous avions la chance d'avoir presque chaque semaine un conférencier de Paris. Il ne m'est pas possible de m'étendre sur les sujets traités, mais j'aimerais signaler l'accent très spécial mis sur les problèmes de santé mentale qui paraissent être à l'ordre du jour dans la plupart des pays européens.

Les « méthodes actives »

Dès le début du cours, les boursières ont participé très activement aux discussions où elles faisaient part très librement de leurs idées, de leurs opinions et de leurs expériences.

Mais c'est surtout au cours de la semaine d'éducation sanitaire que, sous l'alerte direction de M^{lle} A. Le Meitour, les méthodes de travail actives se sont diversifiées, et que les boursières ont appris à les utiliser, y prenant un très réel plaisir.

Elles ont ainsi eu l'occasion de préparer et de diriger des discussions de groupe, des forums, de préparer des flanellographes, un film fixe; nous avons eu recours à la présentation de cas, à l'interview, à la « dramatisation », une situation étant jouée devant le groupe pour susciter la discussion. Cette dernière méthode a eu un

grand succès, plusieurs participantes et particulièrement les Marocaines, ayant un réel talent de mime.

Les boursières ont aussi été appelées à donner leur avis sur les différentes parties du cours et à évaluer l'ensemble du programme au moyen de questionnaires (anonymes), repris ensuite en discussion du groupe.

Ces façons très diverses d'aborder les problèmes amènent un élément de variété bienvenu, elles sont amusantes et permettent de mettre en valeur tous les talents; elles ont beaucoup contribué à la franche expression et au bon esprit du groupe.

Soissons fut ma première expérience de travail international. Souvent, je m'étais demandé ce que pouvions apporter réellement ces rencontres.

Après ce cours, c'est un témoignage tout à fait convaincu que je suis heureuse d'apporter comme conclusion à ce récit. Sur le plan professionnel, nous sommes enrichies de connaissances, d'expériences et de méthodes de travail nouvelles dont chacune pense pouvoir tirer profit dans son pays.

Mais c'est aussi sur le plan des contacts humains que ce cours m'a paru avoir une réelle valeur. Entre les participantes, les assistantes sociales françaises et les responsables du cours se sont créés des liens personnels, professionnels et amicaux qui certainement contribueront à l'entente, à la tolérance et à la compréhension entre nos pays.



Une élève de l'école d'infirmières de Bellinzone.

E questo nonostante la difficoltà di vario genere che si presentano in particolare nel nostro cantone, mentre non si producono in altre parti della Svizzera. Parliamo, ad esempio, del reclutamento.

Reclutamento

Accettata come base principale la massima secondo cui non vengono ammessi alla scuola candidati o candidate non idonei fisicamente o non preparati intellettualmente, occorre esaminare caso per caso non soltanto i certificati scolastici, ma bensì la vera e propria preparazione intellettuale che può anche esser stata acquisita dopo l'uscita dalla scuola.

È stabilito che l'ammissione possa avvenire per quanti abbiano frequentato la scuola maggiore, la terza ginnasio o una scuola equivalente. Ma il fatto delle richieste di ammissione da parte di stranieri e specialmente delle suore generalmente di nazionalità italiana che lavorano nei nostri ospedali magari da dieci anni, avendo frequentato soltanto la quinta elementare, pone delle condizioni particolari ai nostri esaminatori. Attraverso il noviziato la suora ha acquistato intellettualmente anche di più di quanto si possa imparare in una scuola regolare, la pratica già svolta, il contatto con gli ammalati sono altri elementi che militano in favore della sua ammissione. Lo stesso dicasi per le laiche, sempre in considerazione della nostra posizione particolare quale cantone privo di grandi centri ove le possibilità di migliorare o completare i propri studi sono maggiori.

Ciò non significa, ad ogni modo, che chiunque possa essere ammesso alla scuola, anzi l'eliminazione si compie con criteri di severità sia dinanzi alla Commissione di ammissione, sia dinanzi a quella di esame.

Una delle innovazioni riguarda appunto l'esame di ammissione. Nei primi anni si procedeva ad una sola sessione di esami di ammissione, ora se ne fanno due:



Cronaca del Ticino

INNOVAZIONI ALLA SCUOLA CANTONALE INFERMIERI BELLINZONA

Iva Cantoreggi

(Photo Brunel, Lugano)

quanto le ragazze italiane iscritte alla Scuola restano generalmente nel Ticino come infermiere e danno così un apporto non indifferente al sempre nostro grande bisogno di personale.

La Scuola, nata in virtù della legge del 27 febbraio 1952, si è data fin dagli inizi un regolamento del quale costituivano parte integrante le direttive della Croce Rossa. Le infermiere e gli infermieri venivano fino allora formati nel cantone, presso gli ospedali, per iniziativa privata. Esisteva una commissione d'esame nominata dal cantone cosicché il diploma accordato rivestiva carattere di importanza cantonale. Dopo i primi anni di esperienza della scuola conclusi con i primi esami dati da 14 candidati nel luglio del 1956, il regolamento ha subito diverse modificazioni suggerite dalla pratica e dalla necessità di giungere ad ottenere quel livello di insegnamento che avrebbe permesso il riconoscimento ufficiale Croce Rossa attualmente ottenuto e certificante gli intenti di serietà con i quali tutto il lavoro della scuola viene organizzato.

la prima entro il termine regolare di iscrizione, la seconda per i ritardatari.

La revisione del regolamento, resa necessaria dall'adattamento alle nuove condizioni e al nuovo sviluppo della scuola, nonché dalle disposizioni generali Croce Rossa per l'approvazione ufficiale, venne compiuta il 23 settembre del 1958. Riguarda in particolare la durata dei corsi.

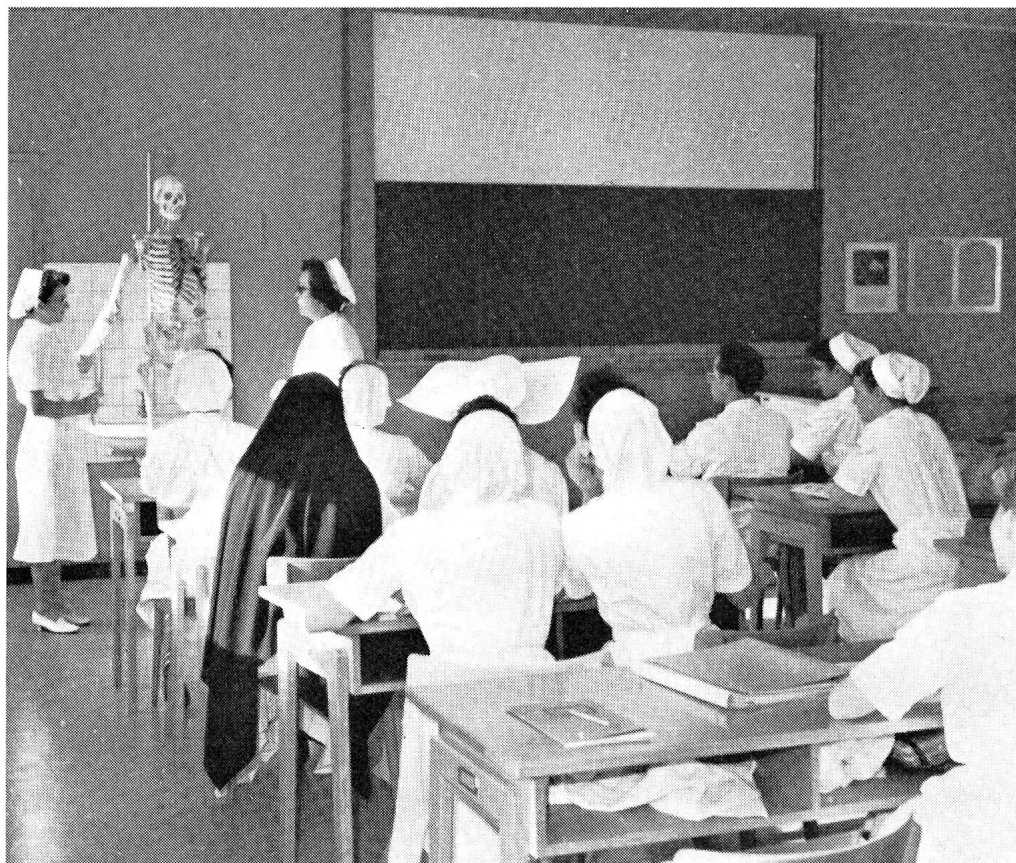
La durata dei corsi

La scuola è ancora triennale con sistema d'apprendistato. Annotiamo che tale sistema, usato nel Belgio e in America ad esempio, è applicato in Svizzera soltanto nel Ticino. L'allieva firma contratto di tirocinio con l'ospedale e si porta a Bellinzona, alla Scuola, un

state sguarnite di personale, è stata risolta nel senso che mentre gli allievi del primo e del terzo corso seguono il corso obbligatorio a Bellinzona, quelle del secondo corso vengono mandate in loro sostituzione negli ospedali stessi.

Controlli diretti

Maestra infermiera, aggiunta al direttore della Scuola dott. Clemente Molo, è la signorina Eugenia Simona, diplomata dal Lindenhof di Berna, che ha seguito corsi di perfezionamento e si è recata successivamente per studio in Inghilterra e in Svezia. L'opera di questa nostra ticinese è apprezzatissima sia dal direttore dott. Molo, sia dal Dipartimento igiene dal quale le deriva l'incarico e con il quale mantiene costanti contatti



Alla Scuola cantonale per infermieri a Bellinzona.

giorno la settimana. Le ore di scuola sono fissate in base al regolamento Croce Rossa, ma il vantaggio del sistema sta nella compenetrazione tra la pratica e la teoria. L'allieva ha la possibilità di mettere in pratica immediatamente, durante la settimana, quanto impara a scuola. E' ad ogni modo reso obbligatorio il corso introduttivo di quattro mesi durante il quale tutti gli allievi restano a Bellinzona, alla Scuola per quattro giorni la settimana e compiono la loro pratica nell'Ospedale di Bellinzona, ma sotto la direzione della Scuola. In tal modo la loro formazione iniziale si svolge tutta con un unico sistema con vantaggio dell'allievo e degli ospedali dove il sistema unico di cura viene in tal modo introdotto per gradi. Prima dell'esame ossia alla fine del terzo anno di apprendistato, il corso obbligatorio di quattro mesi viene ripetuto a riassunto di quanto imparato.

La questione sollevata dagli ospedali, ossia che durante il periodo del corso obbligatorio le corsie sarebbero

poichè per una giornata la settimana lavora direttamente in Dipartimento occupandosi di tutto quanto si riferisce alle questioni del personale infermieristico.

Negli altri giorni, oltre ad impartir lezioni alla Scuola ed a sorvegliarne l'andamento generale, si reca a seguire le allieve negli ospedali stessi ove lavorano. E' sul luogo alle sette del mattino e segue le ragazze in ogni minima fase del loro lavoro per tutta la mattina. Tale intervento è accolto molto volentieri dagli ospedali che ne traggono vantaggio sia per le apprendiste, sia per l'altro personale.

Condizioni di lavoro delle apprendiste infermiere

Le infermiere (e gli infermieri, scusate se non vi accenniamo sempre, ma il loro numero in confronto a quelle delle infermiere in formazione è così ridotto!) apprendiste lavorano secondo le condizioni del contratto di lavoro che prevede 54 ore di occupazione settimanali e quattro settimane di vacanze annuali suddivise, al

massimo, in due turni. Con il 58 sono state ridotte le tasse di iscrizione alla scuola e il Grigioni italiano è stato pareggiato al Ticino. L'uniforme, introdotta obbligatoriamente, viene consegnata gratuitamente dalla scuola.

Gli stipendi vennero aumentati. Prima del 58 erano così fissati: i sei primi mesi prestazioni gratuite, per il secondo semestre fr. 60.— mensili, per il secondo anno fr. 80.— mensili, per il terzo anno fr. 100.— più vitto e alloggio.

Attualmente si corrispondono fr. 60.— mensili per tutto il primo anno, fr. 100.— il mese per il secondo anno, fr. 120.— per il terzo.

Il controllo del lavoro svolto dall'apprendista all'ospedale avviene a mezzo di un « Giornale di lavoro » fascioletto stampato dal dipartimento nel 1958 e con segnato ad ogni allievo e sul quale, per tutti e tre gli anni, egli dovrà iscrivere ogni giorno ogni lavoro compiuto secondo il programma-orario. Serve da prova all'esame e da stimolo per i responsabili della formazione degli apprendisti. E' firmato dal capo reparto e regolarmente controllato dalla maestra infermiera.

Penuria di infermiere

Abbiamo così concluso le nostre informazioni sul lavoro costante di miglioramento e di adattamento alle circostanze della Scuola infermieri di Bellinzona. Era naturale che il nostro discorso cadesse sulla grande questione attuale della penuria di personale curante. L'avv. Peduzzi, che segue con viva attenzione il problema, formula a tale proposito un'idea che ci pare interessante. In tutti gli ospedali ticinesi vi sono dei gruppi di donne e ragazze addette alla pulizia, denominate le « ragazze ai piani ». Parchie hanno chiesto se non vi fosse la possibilità, anche per loro, di seguire la scuola. Ma le ferma la questione economica. Attualmente guadagnano circa fr. 200.— il mese oltre il vitto e l'alloggio. Il passare nella categoria apprendiste costerebbe loro la perdita di fr. 140.— il mese per il primo anno, di fr. 100.— il secondo, di fr. 80.— il terzo. Non tutte, per ragioni di famiglia, osano compiere il passo che pure le porterebbe, dopo tre anni, ad una situazione migliore. L'idea dell'avv. Peduzzi consiste nel proporre da parte del dipartimento o dell'ospedale la crea-



zione di un « prestito », sul tipo del « Prestito d'onore » concesso dal dipartimento educazione agli studenti. Un prestito cioè che permetterebbe alle ragazze di non peggiorare la loro situazione economica attuale, con l'impegno a restituire il di più di salario percepito, appena il diploma ottenuto permetta loro un guadagno superiore. E' un'idea che segnaliamo poichè ci pare interessante e potrebbe costituire la base per un più vasto reclutamento di giovani donne alla professione d'infermiera.

i. c.

CHEZ LES INFIRMIERES

Notre exposition itinérante

L'exposition itinérante « La profession d'infirmière » a été présentée au Saalbau, Aarau, du 16 au 24 août. Le 19 août, les visiteurs eurent en outre l'occasion de participer à une visite officielle de l'Hôpital d'enfants et de l'école et de la maison des infirmières de l'Hôpital cantonal d'Aarau. En novembre, l'exposition a également passé en Argovie. Elle reprendra ses tournées au printemps 1960.

*

Des infirmières allemandes au C. I. C. R. et à la Ligue

Quarante infirmières dirigeantes des Ecoles d'infirmières et des « Mutterhäuser » de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, ont fait à Genève, du 25 octobre au 1^{er} novembre, un voyage d'étude d'une semaine auprès de la Croix-Rouge internationale. Ce séjour, organisé par le Comité international de la Croix-Rouge et par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

à la demande de l'Association des directrices des « Mutterhäuser » de la Croix-Rouge allemande, avait pour objet de permettre à ces infirmières, qui assument la responsabilité de la formation d'élèves-infirmières, de se documenter sur place quant à l'histoire, au rôle et aux tâches actuelles du mouvement de la Croix-Rouge. Relevons qu'en Allemagne, la Croix-Rouge a fait œuvre de pionnier dans le domaine de la formation des infirmières et qu'actuellement 50 « Mutterhäuser » répandent cet enseignement.

M^{lle} Sher, secrétaire générale adjointe du Conseil international des infirmières, prit part aux travaux que dirigeaient M^{lle} A. Pfirter, chef de la section du personnel sanitaire du C. I. C. R. et M^{lle} Y. Hentsch, directrice du Bureau des infirmières de la Ligue.

Dans le cadre de leur visite de deux jours à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, les déléguées entendirent également un exposé sur les activités que déploie la Croix-Rouge suisse dans le domaine des soins infirmiers, présenté par M^{lle} M. Comtesse, directrice du service des infirmières de la Croix-Rouge suisse.